

LE PALMARÈS 2004 DES MÉDICAMENTS



Le Palmarès des médicaments porte sur les médicaments présentés durant l'année écoulée dans la rubrique du "Rayon des nouveautés" de la revue *Prescrire* (n°s 246 à 256 en 2004).

Le Palmarès des médicaments de la revue *Prescrire* est une des rares occasions de mettre en valeur les nouveautés qui sont apparues sur le marché français et qui constituent de véritables progrès thérapeutiques pour les malades.

Comparaisons méthodiques. Chaque mois, la Rédaction de la revue présente une analyse comparative et méthodique des données disponibles sur les nouveaux médicaments commercialisés, ou sur les nouvelles indications thérapeutiques de médicaments déjà commercialisés. Le but est de donner au lecteur les moyens de distinguer dans la masse des nouveautés commerciales, malgré les insuffisances des procédures d'autorisation de mise sur le marché et malgré le bruit de fond promotionnel, ce qui devrait être intégré dans la panoplie thérapeutique déjà existante, ou ce qui devrait remplacer d'anciens médicaments pour mieux soigner.

Ce travail est mené selon des procédures rigoureuses, détaillées sur le site internet www.prescrire.org, et qui incluent notamment une recherche documentaire extensive, le recours à un large comité de lecture, spécifique pour chaque projet de synthèse, et un contrôle qualité vérifiant la cohérence du texte avec l'ensemble des données référencées.

En toute indépendance. Ce travail est mené en totale indépendance : la revue est financée exclusivement par les abonnements individuels de ses lecteurs, elle ne reçoit aucune subvention ni aucun financement pour insertion de publicités. La publication du bilan financier annuel de la revue, dans chaque numéro du mois de mars, témoigne de cette indépendance.

En fin d'année, le Palmarès *Prescrire* des médicaments est élaboré à partir des analyses publiées dans les 11 numéros de l'année, et à la lumière de l'évolution des données disponibles depuis la publication en cours d'année. Ce Palmarès, comme ceux de l'information et du conditionnement (lire pages 86 et 87) est établi en toute indépendance par la Rédaction de la revue. Il est simplement le résultat d'un tri méthodique exigeant visant à sélectionner les progrès majeurs à côté desquels il ne faut pas passer pour améliorer le service rendu aux malades. Le

Règlement du Palmarès des médicaments est également disponible sur le site internet *Prescrire*.

L'amélioration apportée par un nouveau médicament peut consister en un supplément d'efficacité, en une moindre incidence ou moindre gravité des effets indésirables (à efficacité similaire), ou en une possibilité d'administrer le traitement plus simplement ou plus sûrement. On trouve dans le Palmarès 2004 des médicaments répondant à un ou plusieurs de ces critères.

©La revue *Prescrire*

Inscrits au Tableau d'honneur

Les trois médicaments suivants (dans l'ordre alphabétique de la DCI) ont constitué un progrès net pour certains patients par rapport aux moyens thérapeutiques déjà disponibles, avec certaines limites.

enfuvirtide	FUZEON°	en association dans le traitement des patients infectés par le HIV, après échecs multiples des traitements antirétroviraux (n° 252)	Roche
morphine forme buvable	MORPHINE AGUETTANT° sirop	prêt à l'emploi pour le traitement des douleurs intenses rebelles aux antalgiques non opiacés (n° 253)	Agueissant
stiripentol	DIACOMIT°	dans l'épilepsie myoclonique sévère du nourrisson où il permet de diminuer la fréquence des crises (n° 253)	Biocodex

Cités au Palmarès

Les quatre médicaments suivants (dans l'ordre alphabétique de la DCI) ont contribué à améliorer, plus modestement, les moyens de prise en charge des patients.

atovaquone + proguanil	MALARONE° enfants	pour la prévention du paludisme chez les enfants dans les zones où <i>Plasmodium falciparum</i> est résistant à la <i>chloroquine</i> (n° 255)	Glaxo-SmithKline
bosentan	TRACLEER°	dans l'hypertension artérielle pulmonaire, sans impact démontré sur la survie, mais avec au moins un bénéfice fonctionnel modeste (n° 256)	Actelion
laronidase	ALDURAZYME°	dans le traitement enzymatique substitutif de la mucopolysaccharidose de type I des patients les moins atteints (n° 253)	Genzyme
topiramate	EPITOMAX°	en monothérapie dans l'épilepsie réfractaire, chez certains patients et avec le risque de nombreux effets indésirables (n° 248)	Janssen-Cilag

Citation spéciale

Le médicament suivant existait déjà (sous un autre nom) et était déjà employé dans la même indication, mais sous une présentation inadaptée, hors indications de l'autorisation de mise sur le marché (hors AMM), et sans être remboursable. Une spécialité adaptée est désormais disponible :

misoprostol	GYMISO°	en association avec la <i>mifépristone</i> , dans l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse (n° 253)	HRA Pharma
--------------------	----------------	--	------------

Pilule d'or Non attribuée pour l'année 2004.

La "Pilule d'or" est attribuée aux médicaments qui constituent un progrès thérapeutique décisif dans un domaine où praticiens et malades étaient totalement démunis (voir dans le tableau page 84 les 12 médicaments ayant obtenu cette distinction depuis les 24 dernières années).